

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Août 2020

Vol. 127



Photo de Stéphane Simard

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Loisirs et sports	8
Informations diverses	14
Petites annonces	19

Le mot du maire

Nouveau site web

La municipalité a amélioré son site web, disponible à la même adresse, soit villedeLARouche.qc.ca. Plus d'informations y sont disponibles, elles sont mieux classées et plus faciles à consulter. Le site est aussi plus convivial. Je vous invite à le consulter régulièrement.



Bacs bruns

Les nouveaux bacs de compostage (bacs bruns) ont été distribués dans notre municipalité. Il s'agit d'un dossier piloté par le MRC. Vaincre la résistance aux changements n'est jamais facile et je sais que pour plusieurs, la période d'adaptation sera longue, comme ce fut le cas pour les bacs de récupération. Il s'agit d'un passage obligé que toutes les municipalités et villes de la région ont décidé de franchir ensemble. Je pense qu'en 2020 nous sommes rendus là et de toute façon le gouvernement nous y oblige.

Je crois que la façon la moins douloureuse pour passer à travers ce changement est de l'accueillir positivement. Je sais que plusieurs d'entre vous avez déjà votre propre composteur, comme moi-même d'ailleurs, et que vous ne voyez pas l'utilité du bac brun. Il faut cependant savoir qu'il sera complémentaire, car certaines matières comme par exemple les os, les restes de viandes, les cartons souillés, que nous ne pouvons composter individuellement, seront admis dans les bacs bruns afin de réduire le tonnage à l'enfouissement.

La collecte du bac brun commencera le mardi 6 octobre et il y en aura 36 par année. Ce sera chaque mardi de la mi-juin à la mi-octobre et une fois aux deux semaines pour le reste de l'année. Le calendrier de collecte est d'ailleurs publié dans le présent journal. De plus, un dépliant d'information sur le contenu accepté vous a été remis avec le bac; vous pouvez vous y référer. Vous pouvez aussi avoir plus d'information au monbacbrun.com.

Terrains à vendre

La municipalité met en vente 4 grands terrains boisés sur la rue Lévesque, dont un est déjà réservé. Les trois autres sont en vente au prix de 35 000\$ dont 10 000\$ seront remis à l'acheteur s'il se construit une résidence à l'intérieur de deux ans. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la municipalité.

Le mot du maire

Internet haute vitesse

Je vois circuler beaucoup de commentaires à ce sujet sur les médias sociaux. Oui c'est vrai que nous sommes mal desservis, surtout à l'extérieur des périmètres urbains où la densité des résidences est plus faible. J'ai demandé à Déry Télécom, il y a 7 ou 8 ans, d'évaluer la possibilité de desservir les secteurs lac du Camp et Cascouia, où l'on retrouve plus de 300 résidences, mais il semblerait que l'étude n'a pas été concluante. Il faut dire que la situation est complexe, car le déploiement de la fibre est dispendieux et les entreprises de télécommunication n'ont pas la certitude que tous les résidents d'un secteur vont s'abonner. Les poteaux appartiennent à Hydro-Québec et à Bell et la location peut s'avérer complexe et dispendieuse, surtout pour un concurrent. Le problème est le même dans toutes les municipalités lorsqu'on sort du périmètre urbain et ce à l'échelle de la province et même du Canada. Il s'agit d'ailleurs d'un enjeu qui était au cœur des dernières campagnes électorales des deux paliers de gouvernement. Ils ont mis en place des programmes dont la valeur se compte en milliards de dollars et les deux programmes sont, semble-t-il, complémentaires. C'est dans les processus et les délais que le bât blesse. En effet, au fédéral le processus est ralenti je ne sais trop où, certains disent au CRTC. Quant au programme provincial, l'appel de projets a été lancé auprès des entreprises de télécommunication. Nous ne sommes pas capables de savoir quelles entreprises ont présenté des projets dans les différentes municipalités tant que les projets n'auront pas été alloués.

Notre MRC a fourni en 2019 toute l'information sur les territoires à desservir pour permettre au gouvernement de procéder à son appel de projets.

Au rythme où vont les choses et si l'on considère le temps pour déployer la fibre, je ne pense pas que cette technologie soit disponible avant deux ans dans les secteurs isolés. Mon opinion bien personnelle est que le gouvernement aurait dû nationaliser les poteaux d'électricité et de téléphone partout au Québec afin de faciliter le déploiement de la fibre et ainsi favoriser la concurrence. Est-il trop tard, je ne sais pas?

Cependant, d'autres technologies sont en voie de devenir abordables. Pour les secteurs pas trop accidentés l'ajout de tours de transmission peut donner des vitesses raisonnables même si ce n'est pas la haute vitesse. On nous dit que l'ajout présentement d'un très grand nombre de satellites est une voie prometteuse. Un dossier à suivre...



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, **QUE:**

Le conseil de cette municipalité a adopté, lors d'une séance ordinaire tenue le 3 août 2020, le règlement no 2020-397,

«AYANT POUR OBJET DE RÉGIR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2010-301 AYANT POUR OBJET LA “POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE” ET LE RÈGLEMENT 2019-392 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2010-301».

Ce règlement est déposé au bureau du directeur général de la municipalité, situé au 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ou vous pouvez en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À LAROUCHE, le 4 août 2020.

Martin Gagné

directeur général et secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le conseil municipal tiendra une :

CONSULTATION PUBLIQUE AU SUJET D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, LE LUNDI 24 AOÛT 2020 À 18h30

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. JEAN BERGERON, RUE DES PEUPLIERS

CONSIDÉRANT QUE M. Jean Bergeron, propriétaire du 444, rue des Peupliers à Larouche, a présenté au Comité d'urbanisme une demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation du garage qui empiète dans la marge avant;

CONSIDÉRANT QU'il est stipulé à l'annexe D du règlement de zonage 2015-341, les marges prescrites qui ne sont pas prévues à la grille des spécifications pour les usages spécifiques à une résidence unifamiliale et qu'elles sont établis comme suit:

USAGE	AVANT	LATÉRALE	ARRIÈRE
Résidence unifamiliale	6,0	2,0 – 4,0	8,0

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre une marge avant de 5,48 mètres alors que la marge prescrite est de 6 mètres tel qu'établi au tableau de l'annexe D du règlement de zonage 2015-341;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions du règlement 2015-346 concernant les dérogations mineures permettent à la municipalité de Larouche d'accorder une dérogation sur les dispositions applicables aux marges;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions du règlement 2015-346 concernant les dérogations mineures, adoptées conformément aux articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent à la municipalité de Larouche d'accorder, après consultation, une dérogation mineure, si l'application du règlement concerné, soit de zonage ou de lotissement, a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne ou compagnie qui fait la demande;

CONSIDÉRANT QU'une telle dérogation ne peut être accordée si l'autorisation fait en sorte de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QUE le requérant a payé un montant de 400\$ pour fin d'étude du dossier tel qu'établi à l'article 3.2.2 du règlement sur les dérogations mineures et à payer les frais reliés à la parution de l'avis conforme aux dispositions de l'article 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, dans les dix (10) jours de la publication;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal, par sa résolution CCU: 2020-16, d'entamer les procédures de dérogation mineure afin d'autoriser la demande de monsieur Jean Bergeron, propriétaire du 444 rue des Peupliers.

À CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Denis Lalonde, appuyé de monsieur Pascal Tremblay et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de Larouche entame les procédures de dérogation mineure dans le dossier de monsieur Jean Bergeron, propriétaire du 444 rue des Peupliers, à Larouche, et que la consultation à ce sujet se tiendra le lundi 24 août 2020, à 18h30.

DONNÉ À LAROUCHE, ce 4^e jour d'août 2020.


Martin Gagné,
directeur général et secrétaire-trésorier

Bibliothèque Lucette-Douillard



Le local de la bibliothèque n'est pas encore ouvert au public, mais le personnel continue d'offrir le service de prêt aux usagers qui le souhaitent.

Services de prêts et retour de livre

Trois façons de réserver et emprunter vos livres :

- **En ligne :**
 - Par courriel au larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca
 - Sur le site web du Réseau biblio du Saguenay Lac-St-Jean (reseaubiblioslsj.qc.ca/fr) et cliquez sur l'onglet *Catalogue en ligne* ; Vous pouvez désormais réserver votre document en ligne en complétant le formulaire de réservation suivant: <https://fr.surveymonkey.com/r/TH8YNJP>
Le personnel de votre bibliothèque vous contactera dans les meilleurs délais.
- **Par téléphone :** 418-695-2201 poste 3609 en laissant un message ;
- **Sur place:** sans accès aux rayonnages/ un.e préposé.e vous conseillera.

Afin de faciliter le travail du personnel en bibliothèque et d'accélérer le traitement de votre demande, il est essentiel de nous transmettre les renseignements suivants :

- Votre nom et numéro de téléphone
- Les titres de vos documents.

La cueillette des livres se fait en bibliothèque aux heures d'ouverture

Nous sollicitons votre précieuse collaboration afin de respecter les mesures d'hygiène et de prévention afin de vous protéger et de protéger le personnel qui travaille à la bibliothèque. Vous pouvez également retourner vos livres via les chutes à livres (il serait souhaitable que les documents déposés dans les chutes à livres soient emballés dans un sac).

Collection numérique

La bibliothèque rappelle à ses usagers que la collection numérique est en tout temps accessible à partir de **LIVRES & RESSOURCES NUMÉRIQUES** (livres, magazines et ressources pédagogiques) au reseaubiblioslsj.qc.ca.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Vie municipale

Barbecue : mode d'emploi

L'été nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air.

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Votre BBQ aussi doit respecter la distanciation physique. Pandémie ou pas, 1m doit le séparer de tout objet ou matière combustible.

Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

Votre appareil doit être :

- utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;
- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions.

Pour d'autres conseils sur l'utilisation du BBQ:

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/index.php?id=19288>

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone se manifestent par des nausées, des étourdissements, des maux de tête, de la somnolence, des vomissements, etc. Seul un avertisseur de CO peut détecter la présence du gaz toxique.



Loisirs et sports

Activités de loisirs Programmation automne 2020



Cours de peinture à l'huile



Lieu : grande salle, Centre communautaire
Horaire : lundi à 13h
Début des cours : lundi 7 septembre
Durée : 15 cours (7 septembre au 14 décembre)
Tarif : 13\$/cours
Inscription : Claudette Duchesne, 418 343-3954

Karaté

Art martial contribuant au développement d'une meilleure concentration et au renforcement de la confiance en soi. Apprentissages techniques d'auto-défense, karaté traditionnel et innovation. Pour hommes, femmes et enfants dès 5 ans.

Lieu : grande salle, Centre communautaire
Horaire : lundi de 18h à 19h (débutant)
de 19h à 20h (avancé)
Début des cours : lundi 14 septembre
Durée : 12 cours + examen (14 septembre au 14 décembre)
Tarif : 115\$ + frais d'examen
Tenue de karaté obligatoire
Inscription sur place le lundi 14 septembre dès 17h
Information: Sensei Jean-François Laforge, 418 480-7220.



Les peintres du mardi

Peinture libre pour tous. Peu importe votre niveau, venez peindre en bonne compagnie et échanger vos connaissances. Apportez votre lunch et dînons ensemble.



Lieu : grande salle, Centre communautaire
Horaire : mardi de 8h30 à 15h30
Inscription en continu
Tarif : gratuit
Information : Johanne Bergeron, 418 542-3873

Loisirs et sports

Hatha-yoga

Yoga accessible et respectant les limites de chacun. Exercices revitalisant tout le corps, exploration des techniques de relaxation, respirations yogiques, mantras et postures (asanas). Le yoga, un art de vivre.

Avoir TAPIS DE SOL et VÊTEMENTS CONFORTABLES.

Lieu : local 304, Centre communautaire

Horaire : mardi de 14h à 15h30

Début des cours : mardi 8 septembre

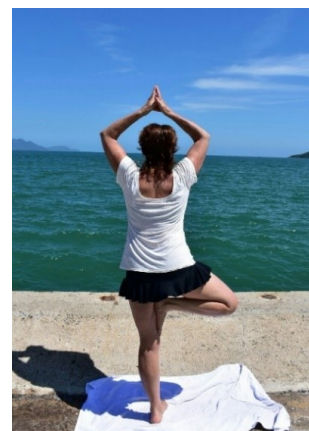
Durée : 10 semaines (8 septembre au 10 novembre)

Minimum de participants : 7

Tarif : 150\$ /session (payable au 1^{er} ou 2^e cours)

Inscription : Carole Gauthier, 418 668-1717

ou carolelune@hotmail.com



Scouts castors et louveteaux

Le programme des scouts est axé sur le plaisir et l'amitié et permet à votre enfant de s'ouvrir sur le monde. Activités de plein air, artistiques, sportives, de réflexion et communautaires. Tout au long de leur parcours, les scouts tissent des liens d'amitié, apprennent la coopération, le travail d'équipe et acquièrent de la confiance en eux.

Lieu : 3^e étage, Centre communautaire

Horaire : Castors (6-8 ans) - lundi de 18h15 à 19h30
(à confirmer);

Louveteaux (9-11 ans) - mercredi de 18h15 à 20h.

Début des activités : mercredi 9 septembre

Durée : septembre à juin

Tarif : 200\$ incluant l'uniforme scout, 180\$ pour les autres membres d'une même famille. Possibilité de paiement en 2 versements.

Minimum de participants : 6

Inscription : Sébastien Lessard, 418-769-0984

ou techfor@hotmail.com



Loisirs et sports

Zumba adulte et étudiant

Danser et bouger aux rythmes de la musique latino pop et latine. Alliant cardio, préparation musculaire, équilibre, flexibilité, coordination et endurance, la zumba est idéale pour brûler des calories, garder la forme, s'amuser et atténuer le stress, le tout à votre rythme. Plaisir garanti !



Lieu : grande salle, Centre communautaire

Horaire : mardi et jeudi 18h30

Début des cours : mardi 8 septembre

Durée : 15 semaines (8 septembre au 17 décembre)

Tarif régulier: 1 soir/sem. (120\$), 2 soirs/sem. (220\$)

Tarif étudiant - 12 ans et plus : 1 soir/sem. (100\$),

2 soirs/sem. (180\$)

Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992

ou isallo@hotmail.com

Zumba kids Jr (4-6 ans) - Zumba kids (7-12 ans)

Sous les rythmes de la musique zumba et de la musique à la mode, le tout petit comme le plus grand pourra bouger, s'exprimer et s'amuser tout en développant sa concentration, sa motricité, sa confiance personnelle, sa mémoire, sa coordination et sa créativité. Garçons ou filles, tous aimeront bouger et danser avec énergie!

À apporter : espadrilles, bouteille d'eau, vêtements de couleurs vives (chandail, pantalon, tuque ou casquette).



Lieu : grande salle, Centre communautaire

Horaire : mercredi de 18h à 18h30 (4-6 ans)

de 18h45 à 19h30 (7-12 ans)

Début des cours : mercredi 9 septembre

Durée : 15 semaines incluant le spectacle

(9 septembre au 16 décembre)

Tarif : 60\$ /enfant (4-6 ans),

80\$ /enfant (7-12 ans)

Inscription : Isabelle Gagné, 418 695-5992

ou isallo@hotmail.com

Loisirs et sports

Mont-Gym (salle d'entraînement)

Salle d'entraînement accessible 24h/24, 7 jours/7. Service de kinésiologie. Plan d'entraînement de base gratuit une fois par année.



Lieu : salle 212, hôtel de ville

Horaire : 24h/24 – 7 jours/7

Inscription : en continu

Tarif régulier : 1 mois (35\$), 2 mois ou plus (25\$/mois);

Puce d'accès (dépôt de 20\$).

Informations : Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605

PROMOTION :

**UN MOIS GRATUIT SUR ABONNEMENT DE 6 MOIS,
3 MOIS GRATUITS SUR ABONNEMENT DE 12 MOIS.**

Informations générales : 418 695-2201, poste 3605 ou loisirs@villedelarouche.qc.ca

Info sur le bac bleu

Le bac bleu, réservé à la collecte des matières recyclables, appartient à la municipalité et doit donc demeurer à l'adresse à laquelle il a été livré. Celui-ci est numéroté et il est assigné au numéro civique de chacune des résidences et logements sur le territoire et ne doit donc pas être déménagé. Il ne doit pas non plus être utilisé à un autre usage que pour la récupération. Lorsque vous prendrez possession de votre nouvelle résidence, votre bac bleu devrait vous y attendre!



Si la municipalité devait remplacer votre bac bleu, des frais vous seront chargés.

Enfin, si vous avez en votre possession un bac que vous n'utilisez pas, faites-le nous savoir, nous passerons le récupérer et l'enlèverons de nos registres.



Avis de convocation **Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle de la Commission des loisirs de Larouche se tiendra le lundi 21 septembre 2020 à 19h à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville, 610, rue Lévesque, Larouche, G0W 1Z0.

L'invitation s'adresse à tous les résidents de Larouche. Cette année, quatre (4) postes d'administrateurs seront en élection au sein du Conseil d'administration. De plus, une modification de l'article 44 des règlements généraux concernant les achats devra être ratifiée par l'assemblée générale. L'amendement de l'article 44 ainsi que les règlements généraux complets sont disponibles immédiatement pour consultation au villedelarouche.qc.ca

Le procès-verbal, le rapport d'activités et le bilan financier seront remis sur place.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
5. Rapport d'activités du Conseil d'administration sortant ;
6. Présentation du bilan financier ;
7. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale ;
8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
9. Lecture de la procédure d'élection ;
10. Élection des administrateurs ;
11. Parole aux membres ;
12. Levée de l'assemblée.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous à l'organisation et au développement des loisirs de notre municipalité.

Maxime Larouche
Secrétaire-trésorier

Donné à Larouche, le 17 août 2020

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020 VIENS T'AMUSER AU
CHALET DES LOISIRS DE LAROUCHE!

FÊTE DE LA RENTRÉE



14H00 À
22H30

AMÈNE TON
LUNCH, TES
CONSOMMATIONS
EN CANETTE ET TA
BONNE HUMEUR!

SOCCER AMICAL / LAROUCHE-SÉNÉGAL
ESCOUADE PATRO-ANIMATION FAMILIALE
ZUMBA

PRESTATION MUSICALE
D'ÉMILIE THIBAUT ET FRÉDÉRIK GAGNÉ
FEUX D'ARTIFICE

* REMIS AU DIMANCHE AU CAS DE PLUIE



Commission
des Loisirs
de Larouche



Informations diverses



Cercle de Fermières de Larouche

Notre Cercle se tient au courant des concours d'artisanat textile pour l'année 2020-2021, grâce à la revue *L'actuelle* de mai-août 2020.

Sous le thème *il était une fois*, voici un aperçu :

- ◆ Classe tissage : couverture pour bébé;
- ◆ Classe tricot : tuque et un jeté;
- ◆ Classe broderie : pique-épingles;
- ◆ Classe couture : poupée de chiffon;
- ◆ Classe intergénérationnel : bonhomme de neige.

N'est-ce pas invitant d'entrevoir ces beaux projets à réaliser dès l'automne qui vient ?

Une invitation spéciale est lancée à celles qui viennent d'arriver à Larouche et également aux anciennes qui aimeraient revenir au Cercle.

Notre local est situé au 709, rue Gauthier, pour plus d'informations contacter France Bouchard au 418 482-1964.

Conférence à vos frigos



Propulsé par  **Fonds IGA**
Par le Jour de la Terre™

Animée par un.e expert.e du Jour de la Terre, cette conférence d'une heure vous donnera une multitude de solutions pour réduire le gaspillage alimentaire à la maison et au bureau !

Pour plus d'informations :

<https://jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/a-vos-frigos/>

Inscriptions obligatoires auprès d'Amélie Pageau, agente de développement, au 418 695-2201 poste 3603 ou apageau@villedeLARouche.qc.ca

Attention, la conférence pourrait être donnée en ligne si les conditions sanitaires le demandent, pour cette raison restez informés le jour de l'événement sur cette page. Veuillez noter que des mesures sanitaires seront en place pour la conférence.

Participez en grand nombre, la conférence est gratuite !

Informations diverses

Comité des citoyens pour la protection du lac du Camp



Pour une deuxième année, le bureau d'enquête du journal de Québec et du journal de Montréal, ont présenté une carte interactive regroupant les informations de 827 lacs de la province du Québec, et ce à partir des données compilées par le Réseau de surveillance volontaire des lacs au cours de l'été dernier.

En ce qui concerne le lac du Camp, sa condition est stable. Pour la saison 2019, il est de nouveau qualifié de mésotrophe signifiant qu'il est au stade intermédiaire d'eutrophisation.

Comme vous le savez, les plaisanciers du lac du Camp doivent respecter de nouvelles règles de navigation spécialement adaptées aux conditions du lac. Vous pouvez vous procurer le dépliant complet du code d'éthique de navigation à l'hôtel de ville, au dépanneur Sonic, au Restaurant Margot, chez Vanille et Cacao ainsi qu'aux chalets Baie Cascouia. Également, il est possible de se procurer la version électronique au aplkc.ca/c2plc.

L'Organisme de bassin versant Saguenay

Peut-être avez-vous observé au cours des dernières semaines, des techniciennes qui travaillaient sur le lac. Elles prenaient des échantillons de macrophytes qui est une plante aquatique.

Un rapport sera produit sous peu, suite à cette prise d'échantillons, et nous aurons un portrait assez précis des plantes aquatiques qui poussent dans le lac du Camp et de la Baie Cascouia. Cette analyse nous permettra de prendre action advenant la présence d'algues exotiques envahissantes ou de tous autres macrophytes qui pourraient menacer la qualité de l'eau du lac du Camp, de la Baie Cascouia et de l'ensemble du lac Kénogami.



Projet

UN COUP DE POUCE



Centre d'intervention familiale Le Transit

Pour les 12 à 17 ans
de Jonquière et des municipalités
environnantes

- Accès à des rencontres pour mieux t'organiser
- Accès à du matériel informatique (ordinateurs et tablettes) pour tes travaux scolaires et activités éducatives dans nos locaux
- Accès à de l'orthopédagogie en séances individuelles (critères d'admissibilité pour ce volet d'aide)



Pour plus d'informations:
(418) 695-2780,
info@cifletransit.org
ou via Facebook

Informations diverses

Livraison des bacs bruns dans la MRC du Fjord-du-Saguenay



Les bacs bruns seront livrés entre le 3 août et le 1^{er} septembre 2020

Résidentiel

Les bacs bruns seront livrés devant les résidences et contiendront les petits bacs de cuisine.

Multilogement

Les bacs bruns seront livrés devant l'immeuble et contiendront les petits bacs de cuisine pour chaque unité d'habitation

Villégiature

Les bacs bruns seront livrés à proximité des installations de recyclage et de déchets.

Pour les secteurs desservis au porte-à-porte, les bacs bruns seront livrés devant les résidences et contiendront les petits bacs de cuisine.



Un encart informatif sera inclus dans chaque bac de cuisine.



Message important

Ne déposez **aucune** matière dans les bacs bruns avant le **1^{er} octobre**.

Vous recevrez un nouveau calendrier de collecte par la poste prochainement.

Pour tout connaître sur les matières organiques



Aimez notre page
Facebook! @monbacbrun



Vous avez des questions?
Visitez le www.monbacbrun.com

Informations diverses

Domaine de la Montagne

Logements à louer

649, rue Gagné, Larouche

Nous avons des logements de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. Les logements sont des 3 ½, chauffés, éclairés et déneigés. Ils sont situés dans un environnement sécuritaire avec possibilité d'adhérer au programme de subvention au loyer accessible aux personnes à faibles revenus.

Sur place, vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de Vie active, une salle commune et une coiffeuse.

Contactez Marie-Paule Lavoie, au 418 542-0476.

DISPONIBLES :

- ◀ Démarrage d'entreprise
- ◀ Expansion d'entreprise
- ◀ Transfert et relève
- ◀ Développement durable

UN ACCOMPAGNEMENT POUR
LES ENTREPRENEURS D'ICI

SADC

Société
D'aide au développement
de la collectivité
DU HAUT-SAGUENAY

Si vous avez entre
18 et 39 ans

Obtenez un prêt pouvant aller jusqu'à
25 000\$
et 0% d'intérêt les 24 premiers mois

Visitez notre site internet
www.sadchs.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC

APPELEZ-
NOUS
418-672-6333

Petites annonces

VENTE DE SURPLUS

La municipalité de Larouche vend des surplus d'équipements de communication.

Système émetteur récepteur

- ◆ 1 base émetteur-récepteur YAESU FM Transceiver FT-1900;
- ◆ 8 appareils portatifs ICOM IC-V82, chacun vient avec microphone d'épaule et chargeur;
- ◆ Le tout vendu en lot seulement.



Téléphones cellulaires

- ◆ 2 téléphones, un iPhone 5 et un iPhone SE première génération;
- ◆ Ils sont vendus sans équipement;
- ◆ Ces téléphones peuvent être vendus séparément.



Pour déposer votre offre :

Faire parvenir votre offre par courriel à mgagne@villedelarouche.qc.ca en indiquant les informations suivants :

- ◆ Mentionner si votre offre s'adresse au système de communication ou à l'un des deux cellulaires;
- ◆ Écrire le montant que vous soumettez pour l'équipement désiré;
- ◆ Écrire votre nom, votre adresse et votre téléphone afin que nous puissions vous joindre si besoin.

Les équipements seront vendus au plus offrants et seront payables sur livraison. Veuillez nous faire parvenir vos offres au plus tard le jeudi 27 août.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Martin Gagné au 418 695-2201, poste 3601.

CALENDRIER DE COLLECTE 2020 2021



LAROUCHE



Matières organiques Déchets Recyclage Déchets et recyclage

● Encombrants

● Résidus domestiques dangereux
Rendez-vous au centre communautaire 9 h à 12 h.
(709, rue Gauthier)

Octobre

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Novembre

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

Décembre

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

Janvier

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Février

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

Mars

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

Avril

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Mai

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

Juin

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

Juillet

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Août

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

Septembre

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

Octobre

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Novembre

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

Décembre

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

La Maison des jeunes de Larouche



Les jeunes de 12 à 17 ans sont admis à la MDJ.

Les mardis, jeudis et vendredis, de 18h à 21h, viens t'exprimer, te confier, te détendre, rire et avoir du plaisir à la MDJ.

La MDJ c'est aussi des projets spéciaux, des activités culturelles, récréatives et sportives, des sorties, des jeux et des implications lors des événements communautaires.